

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

LES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LYON

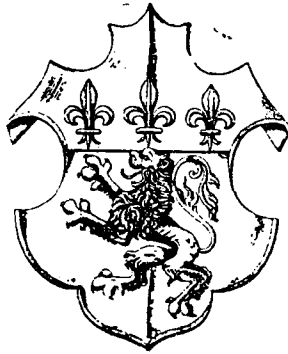
RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

V^e Section. — Enseignement.

V^e SOUS-SECTION. — SOCIÉTÉS SAVANTES



LYON

A. REY ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

4, RUE GENTIL, 4

1900

patrie française et doivent servir de justification à la demande de reconnaissance d'utilité publique sollicitée auprès des autorités de la République par la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise,

E. CHAMBEYRON,
Président.

SOCIÉTÉ DE LECTURE

Le 24 juin 1862, huit jeunes gens dont l'aîné avait à peine vingt-trois ans se réunissaient pour fonder à Lyon une association dont le but était de leur permettre, au moyen d'une cotisation modique, l'achat et la lecture des livres nouveaux au fur et à mesure de leur apparition. Humiliés du jugement prononcé contre les Lyonnais par Lamartine, qui avait écrit au 49^e livre des Girondins : « *Les lettres sont négligées à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers y sont préférés* », quoique patrons bien modestes pour l'œuvre en perspective et tout en recherchant un avantage personnel et immédiat, ils poursuivaient le noble dessein de propager le goût de la lecture, d'améliorer les habitudes intellectuelles de leurs compatriotes, et de contribuer ainsi à la réhabilitation d'une ville si durement condamnée par l'illustre poète.

Les débuts furent des plus simples. Tout d'abord, les quelques premiers volumes circulèrent entre les membres fondateurs de la main à la main; le tiroir du bureau de l'un d'entre eux, qu'ils avaient désignés pour leur président¹, servait de bibliothèque; puis la loge de son concierge recueillit ces volumes, ainsi que le registre sur lequel chacun en inscrivait l'entrée et la sortie.

Mais le nombre des sociétaires augmentant (ils étaient 16 le 24 septembre, et 21 le 24 décembre 1862), cette organisation rudimentaire présenta de nombreux inconvénients. On confia alors, en jan-

¹ Francisque FONTANNES, qui dans la suite sut conquérir dans le monde des géologues, par ses découvertes et ses travaux, une réputation de la plus haute distinction, fut le véritable fondateur de la Société; c'est lui qui, s'inspirant de ce qui avait été fait à Genève, en eut l'idée; c'est à lui qu'en revient tout l'honneur.

vier 1863, au propriétaire d'un cabinet de lecture, rue Constantine, le soin de recevoir les livres dans des rayonnages réservés et d'en tenir les registres de circulation.

Comme cette nouvelle combinaison se révéla à son tour insuffisante, particulièrement au point de vue de l'ordre matériel, la Société résolut de se mettre chez elle et s'installa, même rue, dans une modeste chambre garnie louée au mois.

L'entreprise n'était pas sans risques, car un an après la fondation de la Société, le nombre des sociétaires n'était encore que de 31, et les recettes de l'année avaient atteint à peine 490 francs. Mais, afin de se prémunir contre toutes surprises, le Comité de direction proposa aux sociétaires de s'engager pour une année entière et de fixer la cotisation à 30 francs par an. En même temps il annonça la préparation de statuts consacrant cette transformation nouvelle et donnant à la Société une constitution, une charte définitive.

Ces propositions furent adoptées à l'unanimité et, comme si elles eussent provoqué un nouvel élan de propagande, la feuille d'engagement se couvrit, en quelques jours, de cinquante-deux signatures.

Les statuts rédigés dans le courant des mois suivants reçurent l'approbation préfectorale le 7 août 1863. La Société de Lecture était enfin officiellement constituée et, sauf quelques articles de détail qui n'en ont pas modifié le fond, le règlement d'alors est encore celui qui la régit aujourd'hui.

Au printemps 1867, voulant imprimer un nouvel essor à la Société, donner aux sociétaires de plus grandes facilités, on inaugura un nouveau local, mieux aménagé, au n° 26 de la rue Neuve. Et cependant le nombre des sociétaires ne croissait pas comme on l'aurait désiré : après être monté rapidement à 87, il était retombé à 62 au 31 décembre 1866 ; en 1868 il atteint le chiffre de 100 membres auquel il se maintient à travers quelques oscillations jusqu'en 1871, malgré la terrible année de la guerre, qui n'avait heureusement causé qu'un très peu sensible préjudice.

Depuis lors le recrutement ne cesse de se développer jusqu'à l'année 1876, qui clôture avec 242 membres. A quelques unités près, ce beau chiffre reste celui des années suivantes, et, comme chaque essor durable de prospérité doit se traduire par une nouvelle extension de services et le besoin d'une installation plus vaste et plus confortable, le siège de la Société est transféré en jan-

vier 1878, au premier étage du n° 37 de la rue de la Bourse. On procède alors à la refonte du catalogue de 1871 et des fascicules suivants, riches ensemble de 6200 numéros. On constitue une première réserve financière par un prélèvement de dix pour cent sur les cotisations et les droits d'entrée. Les beaux jours, prophétisés avec une foi si convaincue par les fondateurs, étaient enfin arrivés.

Vingt et une années nous séparent de cette époque. La période qu'elles remplissent, moins accidentée que les précédentes, n'en a été que plus féconde.

Par étapes successives, le nombre des sociétaires s'est élevé à 421 (au 31 janvier 1899¹), celui des volumes, de 6800 à 23.729 (au 31 octobre 1899). Les réserves statutaire et extraordinaire, calculées au cours des titres du 31 janvier 1899, atteignent 32.500 francs en chiffre rond.

Et cependant rien n'a été négligé pour parer aux exigences que nécessitaient et l'accroissement de la bibliothèque et les facilités à donner aux sociétaires.

En 1890, le local de la rue de la Bourse étant devenu trop exigu, le siège de la Société fut transféré, 1, place Saint-Nizier. Là, indépendamment des salles dans lesquelles sont aménagés de nombreux rayonnages sur lesquels les volumes sont placés par ordre de numéro d'entrée, il a été réservé un salon de lecture où les sociétaires trouvent réunies toutes les revues et publications périodiques auxquelles la Société est ou a été abonnée, les atlas, les dictionnaires.

La Société, en outre de nombreuses autres revues, est abonnée à six exemplaires de la *Revue des Deux Mondes*, deux de la *Revue de Paris*, deux du *Correspondant*. Une seule livraison de chaque revue, la plus récente, reste sur la table du salon de lecture ; elle n'est mise en circulation que lorsque la suivante a paru.

Les revues ne sont pas la partie la plus importante de la bibliothèque. Les Comités qui se sont succédé sont restés fidèlement attachés au principe fondamental émis par les fondateurs ; l'idée mère est exprimée dans l'article premier des statuts ainsi conçu : « Le but de la Société est la fondation, à frais communs, d'une bibliothèque dont les ouvrages pourront être lus à domicile par les sociétaires. » Se tenir à égale distance de la forme d'un cercle qui

Date de la clôture du dernier exercice.

aurait entraîné à des dépenses hors de proportion avec la cotisation modique de 30 francs par an et aurait sans doute provoqué des abonnements coûteux à des journaux politiques, et de celle d'un cabinet de lecture où l'on n'aurait acquis que des romans sans valeur, peut-être à grand nombre d'exemplaires, au détriment des ouvrages de fond, telle a été la préoccupation constante de ceux auxquels la direction a été confiée.

Aussi n'est-il pas téméraire d'affirmer que tout ce qui a été publié pendant ces vingt ou trente dernières années en fait de littérature, histoire, sciences et arts, ayant quelque valeur et d'un intérêt général, figure sur les catalogues. Moins riche en auteurs des siècles précédents ou en livres d'un caractère plus technique, la Société s'étend peu à peu aussi dans cette direction. Mais, en définitive, comme elle tient à compléter plutôt ce qui pourrait faire défaut dans les grandes bibliothèques de la Ville et des Facultés, comme elle sait qu'on trouve dans ces établissements des richesses merveilleuses appartenant au domaine ancien, elle songe moins à combler les lacunes considérables de ce genre qui existent chez elle, qu'à donner la plus grande place aux œuvres modernes. Du reste, pour toutes les acquisitions, le Conseil a pour collaborateurs l'ensemble des Sociétaires, qui ont le droit de signaler sur un registre spécialement affecté à cet effet, celles qui leur paraissent désirables; ils en usent largement, et il est rare que satisfaction ne leur soit pas donnée.

Comme moyens de divulgation, la Société possède aujourd'hui un catalogue général par ordre alphabétique d'auteurs, qui, imprimé en 1896, comprend 20.682 volumes. Ce catalogue est le produit de la refonte de tous les catalogues antérieurs. Afin de tenir les Sociétaires au courant de toutes les acquisitions nouvelles on tient à leur disposition, au siège de la Société, un registre manuscrit sur lequel elles sont inscrites au fur et à mesure de leur entrée; en outre, des fascicules imprimés leur sont remis gratuitement: chacun de ces fascicules a 12 pages et comprend environ 700 volumes.

Un catalogue méthodique, par ordre de matières, a aussi été dressé dès 1883. Ce catalogue, mis à jour le plus régulièrement possible, est manuscrit et peut être consulté au siège de la Société.

Tel est le résultat obtenu au bout de 37 ans d'existence, sous le simple effort de l'initiative privée, avec le seul concours de bonnes volontés individuelles. Nous devons ajouter que le succès est dû certainement en bonne partie à l'éclectisme absolu qui règne dans

la direction des achats; il n'existe dans la Société aucun parti pris ni religieux, ni politique, et la place est faite aussi grande aux œuvres d'art, de science, d'histoire, d'économie politique et sociale, de philosophie, etc., qu'aux œuvres de pure imagination.

La Société de Lecture a doté notre ville de ressources de lecture et d'étude qu'aucune autre bibliothèque ne pouvait lui offrir dans des conditions analogues. « Grâce à elle, disait un de ses Présidents dans l'un de ses rapports, nous pouvons vivre dans une sphère élevée, entourés sans cesse de hautes pensées et de grands sentiments, n'ayant pas à redouter l'oisiveté, trouvant des ressources pour le travail si nous avons de longues heures à nous, en mesure de nous distraire agréablement si nos loisirs sont comptés. »

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

La Société Linnéenne de Lyon a été fondée en 1822.

Son but est de contribuer au progrès des diverses branches de l'Histoire naturelle et, plus particulièrement, d'accroître nos connaissances en ce qui concerne les animaux, les plantes, les minéraux et les terrains du bassin du Rhône et des régions voisines.

Elle se compose d'un nombre non limité de membres titulaires et correspondants; les premiers paient une cotisation annuelle de 10 francs. Les conditions d'admission des sociétaires, ainsi que celles de la nomination des membres du Bureau de chaque année, sont déterminées par un règlement spécial.

La Société tient deux séances par mois, excepté pendant la période des vacances scolaires, de 7 heures et demie à 9 heures du soir, dans une salle de la Mairie du premier arrondissement, place Sathonay.

Pendant la belle saison, quelques excursions sont faites le dimanche, sous la direction d'un des membres de la Société. Le public est admis à ces excursions.

De 1836 à 1899, la Société a publié 54 volumes de Comptes rendus et Annales contenant des travaux relatifs aux diverses branches de l'Histoire naturelle. Les principaux sont :